

CANADIAN INSTITUTE OF STEEL CONSTRUCTION
INSTITUT CANADIEN DE LA CONSTRUCTION EN ACIER

SURFACES

18e concours annuel de l'ICCA pour étudiants en architecture 2018/2019

LE DÉFI

Au cours de l'histoire, les architectes ont été appelés à concevoir des pavillons sous la forme de petites structures autonomes qui ont marqué le paysage. Leurs qualités formelles et sculpturales affirmaient leur singularité souvent empreinte d'une liberté. Ces pavillons pouvaient servir de destination dans le prolongement d'un axe ou être une fenêtre qui cadre un paysage.

Le défi du concours est de concevoir un pavillon contemporain, fabriqué uniquement à partir d'éléments d'acier, dont les surfaces en feront un objet s'il est vu de loin ou un espace s'il est vu de l'intérieur. Ses qualités formelles et matérielles doivent établir un lien avec son environnement. Son emplacement, sur un site idéalement ouvert, est au choix du concurrent. Son échelle doit être en relation avec son contexte.

L'architecture du pavillon doit être réalisée à partir de membrures et/ou de plaques d'acier uniquement. Les connexions d'acier peuvent être soudées ou boulonnées, invisibles ou apparentes. Aucune étanchéité n'est à prévoir, le pavillon ne devant pas former un espace intérieur chauffé. Au niveau de l'acier, le type (acier au carbone, acier patinable, acier inoxydable, …), le traitement de surface (naturel, brossé, bleui, galvanisé, peint, …) et la qualité de finition (catégories de l'acier de charpente exposée (AESS)) doivent être spécifiés dans les documents à soumettre.

La proposition doit comprendre obligatoirement un plan de site à une échelle qui inclut un élément significatif en relation avec le pavillon, des plans de tous les niveaux (1:50), 4 élévations (1:50), 2 coupes (1:50), 1 détail d'assemblage (1: 5), des images du type d'acier et de sa finition, un tableau avec la(les) catégorie(s) AESS (si le pavillon comporte plus d'une spécification AESS, indiquez à quelle partie chaque catégorie s'applique). Les informations doivent être présentées sur un maximum de 3 panneaux de taille A1, disposés à l'horizontal.

Énoncé du concours

Le but du concours est d'offrir aux étudiants des écoles d'architecture canadiennes une occasion unique de participer à un processus de conception alliant concept et réalité. Il est important de sensibiliser les étudiants en architecture au fait que la conception des structures ne relève pas uniquement de l'ingénierie, mais qu'elle fait également partie intégrante de la conception architecturale. C'est lorsque la théorie se marie à la technique qu'un excellent projet peut en découler.

À cet effet, ce concours met au défi les étudiants de concevoir et de détailler une structure simple qui exploite les qualités de l'acier, notamment la qualité des surfaces de ce matériau. L'exploration doit résoudre les questions rattachées au programme et au site, mais l'enjeu principal du concours demeure la recherche architecturale au niveau de la forme et des matériaux, et plus spécifiquement le rapport essentiel entre l'architecture et la structure.

Ce concours pose deux objectifs : la conception de détails réalisables de connexions d'éléments d'acier et la collaboration avec l'industrie de l'acier pour l'élaboration de ces détails. Cette collaboration est importante puisque l'objectif corollaire du concours est d'exposer les étudiants aux possibilités et aux contraintes liées à la conception avec l'acier.

Considérant les exigences conceptuelles de ce concours, il est recommandé qu'il soit dirigé dans le cadre académique d'un atelier de conception ou d'un cours magistral, tel un cours en charpentes d'acier. Sous la direction de leur faculté, les étudiants seront amenés à développeront une proposition selon les directives établies dans ce sommaire tout en suivant les directives académiques propres à chaque école d'architecture.

Exigences techniques

Le but ultime du concours est que chaque proposition allie excellence architecturale avec une compréhension démontrée des principes structuraux et du choix des matériaux. La présentation doit faire preuve de clarté et de créativité et permettre une bonne compréhension du projet.

Les propositions doivent exclusivement utiliser l'acier dans la conception de la structure et des surfaces. En prescrivant l'acier pour les éléments architecturaux et structuraux, les concurrents doivent démontrer une compréhension des propriétés du matériau et des possibilités architecturales. Les projets qui mentionneront les types de profilés, leurs dimensions et des spécifications seront considérés plus favorablement par le jury.

Les équipes doivent également prendre en compte la faisabilité de leur proposition. Sa constructibilité sera fortement considérée dans l'éventualité où le projet gagnant serait réalisé. Bien que des projets théoriques sont encouragés dans le cadre d'un processus d'enseignement, les propositions doivent avoir un rapport concret avec leur emplacement et leur usage.

Collaboration

La collaboration entre le(s) concepteur(s) et fabricant(s) est encouragée pour refléter la réalité de la pratique architecturale comme un moyen de renforcer la capacité des élèves à réaliser une conception dans le contexte d'une vraie construction. Les étudiants et parrains de la faculté sont invités à s'appuyer sur l'expérience et l'expertise de leurs fabricants d'acier locaux dans le cadre du processus de conception. Pour une liste des fabricants locaux intéressés à participer avec les élèves, s'il vous plaît communiquer avec Manon Gagnon à l'Institut canadien de la construction en acier.

Admissibilité

Ce concours est ouvert à tous les étudiants à plein temps inscrits dans une école canadienne offrant un programme d'architecture accrédité ou non-accrédité d'une durée de 3 ans ou plus. Les étudiants peuvent travailler seuls ou en équipe. Les étudiants en génie sont encouragés à participer. Chaque inscription doit être parrainée par au moins un membre enseignant du programme d'architecture.

Conditions de la soumission

Les conditions intégrales de soumissions sont affichées sur le site Web de l'ICCA (https://www.cisc-icca.ca/concours-pour-etudiants-en-architecture/?lang=fr). Les soumissions qui ne respectent pas les conditions seront disqualifiées.
Bien que les participants conservent les droits d'auteur de leurs projets, la soumission des images de leurs projets dans le cadre du concours autorise l'ICCA à utiliser les images soumises. Les noms des participants seront mentionnés lorsque les images sont utilisées.

Critères d'évaluation

- Incorporation du thème du concours
- Approche créative dans l'interprétation du thème du concours
- Démonstration du potentiel de l'acier de charpente
- Détails réalisables

Prix

Prix d'excellence:	équipe d'étudiants	3 000 $
	parrain de la faculté	1 500 $
Prix de mérite (2):	équipe d'étudiants	2 000 $
	parrain de la faculté	1 000 $

Calendrier

15 octobre 2018	Début du concours
17 mai 2019	Date limite pour la réception des projets
21 juin 2019	Annonce des lauréats et publication des projets primes
3 octobre 2019	Remise du prix d'Excellence lors de la Conférence canadienne de l'acier de l'ICCA à Montréal et exposition des projets primés
Novembre 2019	Exposition itinérante des projets finalistes

Pour tout renseignement, communiquer avec :

Manon Gagnon
CISC - ICCA
3760, 14e Avenue, bureau 200
Markham, Ontario L3R 3T7
Tél: 905.604.3231 x108
Courriel: Manon@cisc-icca.ca
Web: https://cisc-icca.ca/?lang=fr